

ACCREDITATION 2020 - 2024  
**MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES**  
 Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE  
 Année universitaire 2021 / 2022



2ème année de Licence  
 Intitulé de la mention : Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales  
 Intitulé du parcours type (si existant) :

Composante :	UFR SIMONE VEIL-SANTE
Adopté par le conseil de composante le :	11/05/2021
Adopté par la CFVU en date du :	15/06/2021

Régime d'inscription :	<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale <input type="checkbox"/> Formation initiale en apprentissage <input type="checkbox"/> Formation continue <input type="checkbox"/> Formation continue en contrat de professionnalisation
------------------------	---

**Dispositions particulières :**

**Validation de l'enseignement théorique**

Obtention d'une note supérieure ou égale à la moyenne (10/20) à chacune des UE, y compris les UE libres.  
 Une absence aux contrôles continus et à l'examen entraîne l'attribution d'une note égale à 0 à l'UE correspondante.  
 L'assiduité aux séances de TP, de TD et aux séances de BRCC-FGSU est obligatoire, une absence non justifiée par certificat médical entraîne une note de 0.  
 La note de Contrôle continu d'anglais prend en compte l'assiduité aux cours et en laboratoire. Le nombre d'heures d'anglais en présentiel sera adapté au niveau de départ de l'étudiant et les heures pourront être réparties entre le 1er et 2nd semestre.  
 Tout étudiant redoublant sa L3, qui doit repasser l'UE MICROBIOLOGIE devra valider les UE BACTERIOLOGIE et VIROLOGIE.

**Validation des stages**

La validation est prononcée par le directeur d'UFR sur avis du responsable pédagogique du terrain de stage dans lequel l'étudiant a effectué son stage.  
 Résultat : stage validé ou invalidé.  
 En cas de redoublement, les étudiants accomplissent à nouveau l'ensemble de ses stages. Ils pourront choisir parmi la liste globale des terrains de stage de l'UFR en excluant les services où il ne peut y avoir qu'un étudiant à raison d'un poste par terrain de stage. Dans cette liste les étudiants SAEPH en surnombre choisissent prioritairement leur stage en fonction de leur niveau, puis les auditeurs, puis les doublants.  
 Soutenance : Orale après stage de service sanitaire

**Compensation**

Pour les UE composées de plusieurs matières, l'examen est effectué sous la forme d'épreuves séparées pour chaque matière. Les épreuves se compensent entre elles. L'UE est acquise si la note finale est égale ou supérieure à 10/20, mais toute note inférieure à 6/20 à l'une des matières impose de repasser cette matière ainsi que celle(s) dont la note est <10/20, même si la note globale de l'UE composée est supérieure ou égale à 10/20.

Au semestre 5, il y a compensation entre les UEs LMEDE512 et LMEDE513 et LMEDE514 ; les UEs LMEDE510, LMEDE540, LMEDE563 se compensent entre elles.

Au semestre 6, il y a compensation entre les UEs LMEDE613 et LMEDE632.

Il n'y a pas de compensation possible entre l'UE optionnelle du semestre et les UE du Tronc commun

Il n'y a pas de compensation entre les UE d'Enseignement et les UE de Stages.

Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

**Examens et délibérations**

Les périodes d'examens et de délibération sont précisées dans le calendrier étudiant voté au CFVU.  
 Les contrôles continus des UE Cliniques ont lieu à la fin de la période d'enseignement.  
 Les épreuves sont dématérialisées et organisées sur tablettes numériques.  
 Les notes et résultats de chacune des UE sont publiés après la délibération, par voie d'affichage, sur Moodle ou sur l'ENT.

**Modalités de la 2e session :**

L'étudiant doit passer toutes les UE pour lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne en session 1 (à l'exclusion de celles qui ont été compensées).  
 Pour les étudiants exposés à un redoublement : les copies qui ont une note inférieure à 10/20 font l'objet d'une nouvelle correction par le responsable de l'examen pendant la délibération de juillet.  
 Les règles de compensation de session 2 sont identiques à celle de la session 1

**Résultats**

A l'issue de la 1ère ou 2nd session de L3 l'étudiant est déclaré :

- Admis s'il a validé la totalité des UE de stages et des UE d'enseignement théorique de chaque semestre.

- Ajouré si l'ensemble des UE de DFGSM n'a pas été validé.

Durant l'année de redoublement, l'étudiant devra valider l'ensemble des UE où il n'a pas eu la moyenne à la 2e session. Il conserve les UE validées (enseignement)

**Divers**

L'étudiant peut choisir une UE de Master Biologie ou Master Santé Publique pour valider l'enseignement optionnel du semestre correspondant. S'il veut valider 3 UE, il doit s'inscrire administrativement et pédagogiquement à l'université Paris Saclay en diplôme partiel.

L'étudiant a la possibilité de valider un projet personnel pour l'optionnel du Semestre 6. Le projet doit apporter une "plus value" au cursus de l'étudiant par un apprentissage particulier, ou un engagement associatif d'aide médicale ou sociale. Il sera présenté avant le 15 octobre de l'année universitaire devant une commission pour acceptation, et fera l'objet d'une soutenance validante (ou d'un rapport) en fin de semestre 6.

code Apogée	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom responsable	cocher si reponsables extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires					ECTS	Coefficient	Modalités de contrôle des connaissances et compétences											
							Présentiel			Total présentiel	Nbre d'heures			Total horaire	1ère session				2nde chance						
							CM	TD	TP						Type de contrôle		Type de contrôle								
										%	Type d'épreuve			%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve						
	<b>S5 et S6</b>	<b>BCC - Maîtriser les connaissances disciplinaires fondamentales et physiologiques</b>																							
LMEDE510	S5	Agents infectieux, Hygiène - Aspects généraux		Obligatoire	Elyane GAULT																				
	LMEDE514	VIROLOGIE	Virology	Obligatoire	Elyane GAULT		2	5	7	15	22	2	2	100	Ecrit					100	Ecrit				
	LMEDE513	BACTERIOLOGIE	Bacteriology	Obligatoire	Elyane GAULT		2	5	7	25	32	3	3			100	Ecrit			100	Ecrit				
	LMEDE512	PARASITOLOGIE	Parasitology	Obligatoire	Fabienne MISGUICH		2	5	7		7	1	1	100	Ecrit					100	Ecrit				
	LMEDE523	Hormonologie Reproduction : Biochimie	Reproductive hormone-Biochemistry	Obligatoire	Marie-Noelle DIEUDONNEE		22		22		22	3	3	100	Ecrit					100	Ecrit				
	LMEDE540	Immunopathologie et Immuno-intervention	Immunology	Obligatoire	Isabelle BOURGAULT VILLADA		24		24		24	3	3			100	Ecrit			100	Ecrit				
	LMEDE531	Tissus sanguins	Blood Tissues	Obligatoire	Valérie BARDET			8	8	18	26	3	3			100	Ecrit			100	Ecrit				
	LMEDE563	Biomédecine Quantitative, Biostatistique pour la LCA	Biostatistics	Obligatoire	Philippe AEGERTER			4	4	6	10	1	1	40	Ecrit	60	Ecrit			100	Ecrit				
	LMEDE552	Service sanitaire théorie	prevention and health promotion training	Obligatoire	Marie HERR		5		5	13	18	2	2			100	Ecrit			100	Ecrit				
	LMEDE626	Neurologie - Anatomie, Radiologie, Embryologie	neurology - anatomy, radiology,embryology	Obligatoire	Eric AZABOU		30		30		30	3	3	100	Ecrit					100	Ecrit				
	LMEDE613	Génétique	Genetic	Obligatoire	Dominique GERMAIN		26		26		26	3	3			100	Ecrit			100	Ecrit				
	LMEDE632	LCA	Critical reading	Obligatoire	Lamaie GRIMALDI		22		22		22	2	2			100	Ecrit			100	Ecrit				
	<b>S5 et S6</b>	<b>BCC - Acquisition des compétences cliniques sémiologiques et de savoir-être auprès des patients</b>																							
	LMEDE525	Hormonologie Reproduction : Gynécologie Endocrinologie Enseignement mutualisé avec Maieutique	Reproductive hormone-gynecology	Obligatoire	Marie-laure RAFFIN SANSON - Paul BERVEILLER		30		30		30	3	3			100	Ecrit			100	Ecrit				
	LMEDE564	Revêtement Cutané	Skin coating	Obligatoire	Philippe SAIAG		16		16		16	2	2			100	Ecrit			100	Ecrit				
	LMEDE551																								
	LMEDE652	S5 et S6	Propédeutique médicale	Obligatoire	Jean Emmanuel KAHN			6	6		6	1	1	30	TP	70	Oral			100	Oral				

